



## LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

### La résistance aux antibiotiques au cœur de discussions intenses



#### Bactéries Multi Résistantes, Comment tenter d'anticiper la future catastrophe

Pr Jean-Ralph Zahar  
GH Paris Seine Saint Denis Paris XII  
CH d'Arles – 1er septembre 2016

Largement utilisés depuis la seconde guerre mondiale, les antibiotiques ont permis de faire considérablement reculer la mortalité associée aux maladies infectieuses au cours du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le revers de la médaille découle de leur efficacité remarquable qui s'est accompagnée d'une utilisation massive et répétée en santé humaine et animale. Ce phénomène a généré une pression sur les bactéries qui ont développé des systèmes de défense contre les antibiotiques conduisant à l'apparition de résistances.

La mauvaise utilisation des antibiotiques, passant par des traitements trop courts ou trop longs, parfois mal dosés, est également à souligner.

Invité par le Dr Karim DEBBAT, chef du service de réanimation et surveillance continue et référent antibiothérapie de l'établissement, le Professeur Jean Ralph ZAHAR, réanimateur et spécialiste de biologie des agents infectieux et pharmacotoxicologie au sein du Groupe Hospitalier Paris Saint Denis (AP HP) a, le 1er septembre, présenté de manière précise aux praticiens hospitaliers et libéraux présents, les Bactéries multi-résistantes avec pour objectif de mettre en évidence des lignes de conduite susceptibles d'anticiper une future catastrophe sanitaire du fait de la progression du phénomène, et cela malgré les campagnes itératives conduites par l'assurance maladie.

### OCTOBRE ROSE, c'est reparti !

Le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 49 000 nouveaux cas par an en France et 11 900 décès chaque année. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein.

Fort heureusement il est possible de se prémunir contre ce cancer et ses conséquences grâce à un dépistage efficace. C'est pourquoi, chaque année la manifestation « Octobre Rose » est organisée afin d'informer la population et promouvoir la prévention.

Cette année encore, l'équipe de l'hôpital de jour de médecine et d'oncologie dirigée par le Dr Malika CHAOUICHE et Mme Viviane ARNAUDET, cadre de santé, se mobilisera pour animer un stand d'information et de sensibilisation le samedi 1er octobre sur le marché d'Arles.

Et pour accroître le dynamisme et la portée de cette campagne de sensibilisation, Marco BECHERINI, chorégraphe marseillais qui intervient depuis mai 2016 au sein de l'établissement auprès des patientes de l'hôpital de jour de médecine et d'oncologie médicale organisera, entouré

d'agents et de patientes, un moment chorégraphié en plein cœur du marché d'Arles.

A noter aussi, dans le cadre des soins de support, la mise en oeuvre d'une activité de socio-esthétisme pour les patientes suivies à l'hôpital de jour. Financée par les bénéficiaires du Marathon Arles les Alpilles 2015 remis au centre hospitalier par l'association Agir contre le cancer en Pays d'Arles, cette activité vise à restaurer l'estime de soi souvent malmenée par le cancer et ses traitements.



#### SOMMAIRE :

Protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations	P.2-3
Imagerie : Remplacement du premier scanner	P.2
Système d'information : la fibre optique au sein de l'établissement	P.2-3
Forum santé Arlésien	P.3
Rentrée 2016 à l'IFSI et à l'IFAS	P.4
Une nouvelle Directrice pour le centre de formation	P.4
Bienvenu à Monsieur Eric MICHEL à la Direction des Achats	P.4
Mouvements du personnel	P.4

### I. Le cadre général de la réforme

Le protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) procède à une rénovation profonde des carrières et engage de façon rétroactive à compter du 1er janvier 2016 une revalorisation indiciaire de tous les fonctionnaires.

Cette réforme commune aux trois versants de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière), s'applique selon un calendrier identique aux fonctionnaires de même catégorie et concerne l'ensemble des corps de la fonction publique hospitalière.

Elle comprend 3 mesures :

- le rééquilibrage entre le traitement indiciaire et la rémunération indemnitaire des fonctionnaires par le transfert d'une partie des primes vers le traitement indiciaire (transfert primes/points)
- l'instauration d'un cadencement unique en matière d'avancement d'échelon
- une revalorisation indiciaire progressive de 2017 à 2020

### II. La rémunération : le transfert prime-point au 1er janvier 2016

Ce transfert vise à opérer un rééquilibrage progressif dans la rémunération globale des fonctionnaires entre le traitement indiciaire d'une part et les primes et indemnités d'autre part dans l'objectif d'une amélioration des pensions de retraite.

En effet et depuis plusieurs années, la part des primes non prises en compte pour la retraite CNRACL progresse dans la rémunération de nombreux fonctionnaires avec pour conséquence une perte de pouvoir d'achat lors de leur départ à la retraite.

Aussi l'une des mesures du Protocole PPCR prévoit une revalorisation indiciaire accompagnée toutefois d'une mesure d'abattement sur les primes et indemnités perçues par les fonctionnaires.

Sont concernés de façon rétroactive au 1er janvier 2016 tous les fonctionnaires appartenant aux corps de catégorie B ainsi que les fonctionnaires des secteurs social et paramédical de catégorie A. Au 1er janvier 2017, le déploiement du transfert points-primes se poursuivra pour tous les fonctionnaires de catégorie C et pour les fonctionnaires de catégorie A, hors secteur social et paramédical.

Le transfert primes/points s'applique uniquement aux fonctionnaires civils relevant des trois fonctions publiques. Les agents contractuels ne sont pas concernés par ce dispositif.

## Imagerie : Remplacement du premier scanner



Après l'arrivée du 2ème scanner en mars, le 1er scanner vient d'être remplacé par un appareil de dernière génération.

Après un peu plus de 6 ans de fonctionnement, le scanner 1 Brightspeed 16 barrettes a été démonté pour permettre, après un mois de travaux, de mettre la salle en conformité à la norme NFC 15160 selon les recommandations de l'ASN (Autorité de Sureté Nucléaire).

Le nouveau scanner Optima 660 General Electric® a été livré le 9 septembre 2016. Ce scanner 64 barrettes de dernière génération comporte de nombreuses évolutions technologiques et fera gagner un temps précieux sur la réalisation des examens d'imagerie en coupe.

La Lettre remercie toutes les équipes qui ont contribué au bon déroulement de cette opération et à la mise en fonction opérationnelle, fin septembre, de cet équipement très attendu par les professionnels de santé, hospitaliers et libéraux, du Pays d'Arles et par leurs patients.



## Système d'information : la fibre optique



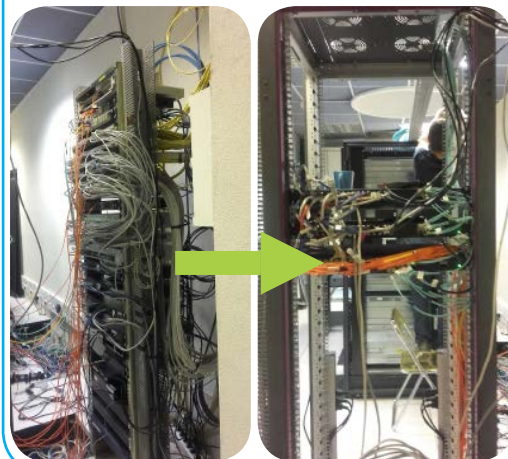
Depuis la mi-septembre, le service technique pour l'Internet haut débit de la communauté d'agglomération propose ce service à tous les abonnés qui proposent ce service.

Ceci permet d'accéder à un débit de 100 Mbps en lieu et place des 4 Mbps précédents et de réduire de moitié le volume du trafic internet dans son ensemble.



Cette évolution permet de travailler plus vite, plus court et davantage en adéquation avec les besoins d'un fichier d'un fournisseur de services précédemment.

Les équipes informatiques sont également fortement impliquées dans l'amélioration du réseau et des infrastructures du service. En effet, depuis le mois d'août, la mise en place de nouvelles infrastructures afin d'amorcer la fiabilisation du fonctionnement du service et de l'accès aux applications.



appli  
Ces  
la sé  
dans  
d'un  
place  
nouv  
répa  
ainsi  
coeu  
char  
La m  
ture  
Bern  
infor

Ainsi, après revalorisation des grilles indiciaires avec effet au 1er janvier 2016, un abattement sera effectué sur les montants bruts des primes perçues par les fonctionnaires en activité ou en détachement sur un emploi conduisant à une pension CNRACL. L'impact du transfert primes-points sera globalement neutre sur le net à payer en raison de la neutralisation de l'augmentation du nombre de points d'indice par le retrait de la même somme sur les primes.

**Les modalités de mise en œuvre du dispositif de transfert primes/points ont fait l'objet d'une note d'information spécifique n° 693/2016 diffusée le 6 septembre 2016**

### III. La cadence unique d'avancement

L'harmonisation entre les trois fonctions publiques concerne également le rythme de la carrière. Le protocole précise que ceci doit conduire à l'application d'une cadence unique d'avancement d'échelon avec de fait, la fin de l'avancement au minimum.

Au titre de l'année 2016, pour tous les fonctionnaires de catégorie B et pour les fonctionnaires de catégorie A de la filière paramédicale et socio-éducative, l'avancement à la durée minimale continue de s'appliquer jusqu'au 22 mai 2016, date de la publication des décrets statutaires. L'avancement à la durée minimale cesse donc à compter de cette date. Pour tous les corps de catégorie C et pour les corps de catégorie A autres que ceux de la filière paramédicale et socio-éducative, l'instauration du cadencement unique sera effective à compter du 1er janvier 2017.

### IV. Reclassements et revalorisations indiciaires

Indépendamment du dispositif transfert primes/points, des revalorisations indiciaires vont être appliquées de façon progressive aux fonctionnaires des 3 fonctions publiques.

Pour un certain nombre de corps, des modifications de structures de carrières sont également prévues en 2017 :

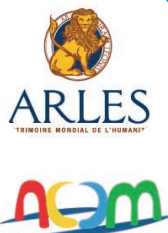
- Organisation des carrières des corps de catégorie C en 3 grades au lieu de 4
- Modification du nombre d'échelons et de la durée des échelons pour plusieurs corps des catégories A et B.

Ces modifications entraîneront des reclassements qui prendront effet au 1er janvier 2017.

*Pascal DARTHOUX, Directeur des ressources humaines*

## que au sein de l'établissement

centre hospitalier utilise une liaison fibre optique en partenariat avec la mairie d'Arles et l'opération Arles Crau Camargue Montagnette aux établissements publics du Pays d'Arles.



débit partagé de 200 Mégabytes par seconde d'avoir une sécurisation renforcée des mails et

réaliser des actions dans un temps beaucoup plus court en adéquation avec les besoins de l'établissement, ainsi l'enregistrement de données depuis internet prend désormais 1 h ou 2 contre plus de 10 h

équipes sont engagées en cette rentrée 2016 sur la mise en œuvre d'un nouveau système d'information.

une nouvelle architecture informatique du système d'information et améliorer les performances a été initiée.

Les évolutions comportent quatre axes : la sécurisation des données par la redondance sur deux « salles serveurs » au lieu d'une, le remplacement de ce même stockage par deux réseaux SAN (Storage Area Network), la répartition des serveurs sur les deux salles et la révision complète de notre « cœur de réseau » pour absorber cette charge.

La migration vers cette nouvelle infrastructure devrait être finalisée fin octobre 2016.

*Philippe TESTUT, Responsable du service informatique*



## Forum santé Arlésien

### FORUM SANTÉ

MARDI 11 OCTOBRE 2016

09H30 / 12H30 Maison de la vie associative - 1<sup>er</sup> étage - Tiro



Dépistages gratuits  
Stands d'information  
Ateliers  
Théâtre-forum

Les équipes du centre hospitalier participeront le 11 octobre de 9 heures 30 à 17 heures 30 au Forum santé organisé en partenariat avec la Ville d'Arles dans les locaux de la Maison de la vie associative, boulevard des Lices.

Interviendront notamment dans ce forum les professionnels :

- de dermatologie qui aborderont le dépistage du mélanome et les bons gestes pour la prévention du cancer de la peau,
- d'urologie qui interviendront sur le thème du dépistage du cancer de la prostate pour répondre aux questions qui, quand, quoi, comment ?
- du service des urgences qui présenteront les gestes qui sauvent,
- du service social qui aborderont les droits et accès aux soins,
- de l'équipe opérationnelle d'hygiène qui rappellera toute l'importance du lavage des mains,
- de cardiologie qui traiteront de l'insuffisance cardiaque sous tous ses aspects : quels signes, quels risques, comment la prévenir ?
- de l'équipe adolescents qui, en lien avec d'autres partenaires aborderont le thème « santé et bien-être des jeunes ».

## Rentrée 2016 à l'IFSI et à l'IFAS

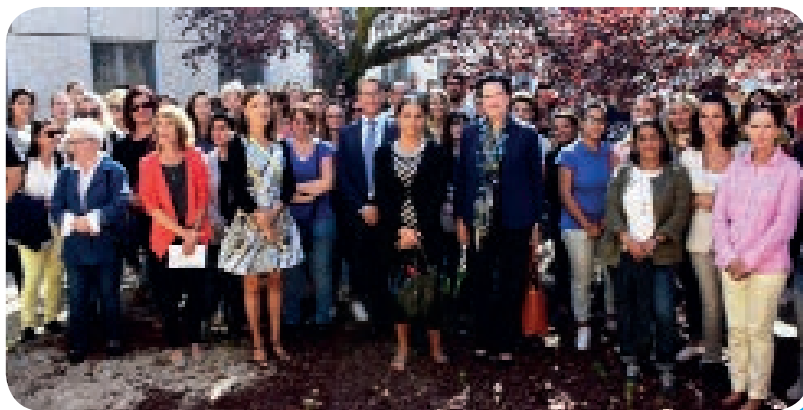
Le 21 septembre a eu lieu la désormais traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux étudiants infirmiers et aides-soignants. A cette occasion Monsieur Laurent DONADILLE s'est félicité de l'attractivité considérable du centre de formation qui, d'année en année voit croître de façon importante le nombre de candidats au concours (+21% entre 2015 et 2016 pour le concours de l'IFSI) situation liée à la qualité de l'encadrement pédagogique et pratique.

Il a par ailleurs accueilli Madame Christine DALY, nouvelle Directrice du centre de formation suite au départ en retraite de Monsieur Pierre-André PARENT après 8 ans de fonctions. Arrivée du centre hospitalier de Salon de Provence le 1er septembre, celle-ci a affirmé sa volonté de voir encore progresser, en lien avec tous les professionnels concernés, la reconnaissance des deux instituts.

Madame Florence RIVAS, Adjointe au Maire d'Arles, déléguée notamment à l'enseignement supérieur a félicité les étudiants pour leur réussite et leur choix de poursuivre leurs études à Arles.

Enfin, Madame Sylvaine DI CARO, Conseillère Régionale représentant Monsieur Christian ESTROSI, Président de la région Paca a souligné la volonté du Conseil Régional de maintenir son soutien au centre de formation arlésien dont les intervenants précédents avaient mis en exergue la qualité tant en matière de formation que de résultats aux examens avec 100% de réussite aux deux diplômes d'Etat.

La cérémonie s'est achevée par un moment de convivialité autour d'un buffet préparé et servi par l'équipe restauration de l'établissement.



## Une nouvelle Directrice pour le centre de formation



Les instituts de formation étaient dirigés depuis le 1er octobre 2008 par Monsieur Pierre-André PARENT. Ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est désormais Madame Christine DALY, Directrice des soins et coordonnatrice des instituts de formation qui a pris la tête de l'IFSI et de l'IFAS depuis le 1er septembre 2016.

Professionnelle expérimentée, Madame DALY, qui a obtenu son Diplôme d'Etat d'infirmière en 1983 à l'IFSI du CHU de Nîmes, a eu un parcours professionnel de 18 ans en région parisienne. De retour dans le sud depuis 15 ans, elle est diplômée en 2008 de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (filiale Directeur des soins) et assurait depuis les fonctions de coordinateur général des soins du centre hospitalier de Salon de Provence.

La Lettre lui souhaite la bienvenue tout en souhaitant bonne route à Monsieur Pierre-André PARENT

## Bienvenu à Monsieur Eric MICHEL à la Direction des Achats



Monsieur Eric MICHEL, attaché d'administration, a pris ses fonctions de responsable des achats à la DRM le 1er septembre 2016.

Ayant exercé précédemment au centre hospitalier de Verdun il est désormais notamment chargé de poursuivre la mise en œuvre du Plan Action Achat (PAA) visant à rechercher et identifier les leviers d'économies et mesurer les opportunités concrètes de gains pour tous les achats de l'établissement.

La Lettre lui souhaite la bienvenue.

## Bonne route aux docteurs :

Jean Pierre PELLEGRINI, praticien hospitalier, responsable du DIM qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre 2016.

Constantin CONDAC, praticien contractuel a quitté ses fonctions au sein du service d'anesthésie le 1er septembre 2016.

## Mouvements du personnel :

**La lettre souhaite la bienvenue aux agents qui ont rejoint l'établissement sur la période du 11 août au 10 septembre :**

Mmes Candice GRIZARD (psychologue) Ti-phaine FOURDAIN (psychomotricienne), Océane BOURGEOIS, Stéphanie CHAREYRON, Lugdivine COULOMB, Violaine MAUGER, Fleur PELEGRIN et Julie VEZIANO (aides-soignantes), Charlène SORIS (préparatrice en pharmacie), Maeva AMBELLAN, Candice MEAUDE et Johanna VICTOR (infirmières) et MM. Quentin MASSEBIAU et Enzo MARION (infirmiers).

Mmes Nathalie GIRAUD (préparatrice en pharmacie), Marie Lucie SEMPÈRE (manipulatrice en électroradiologie), Chloé MONCOMBLE (Puéricultrice), Josiane MURAT (aide-soignante), Mireille DELPRAT (infirmière), Aurélie SIKORA (adjoint administratif) et MM. Stéphane GROSSET (cadre de santé), Colin ARNAUDET DATTY et David BATIFOL (services techniques et intérieur).